



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Val-d'Or, Abitibi-Témiscamingue, 22 janvier 2026 - À la suite de son Assemblée générale annuelle tenue le 21 janvier 2026, le Festival de contes et légendes en Abitibi-Témiscamingue (FCLAT) annonce la composition de son nouveau conseil d'administration, en vigueur à compter du 22 janvier 2026.

Lors de cette assemblée, les membres ont également adopté des modifications aux règlements généraux du Festival, permettant l'ajout de deux nouveaux sièges au conseil d'administration : un siège jeunesse (18–25 ans) et un siège additionnel d'administrateur ou administratrice. Ces changements visent à renforcer la gouvernance du FCLAT, à favoriser une meilleure représentativité et à encourager l'implication de la relève culturelle.

Conseil d'administration 2026

- Alexander Walosik – Président
- Erwann Boulanger – Vice-président
- Chantal Lalonde – Trésorière
- Sabrina Forget-Matte – Secrétaire
- Pierre Labrèche – Administrateur
- André Bernard – Administrateur
- Alex Martel – Administrateur
- Alain Royer – Administrateur
- Lémony Boucher – Administratrice jeunesse

Avec ce conseil d'administration renouvelé, le FCLAT poursuit son travail de relance, d'innovation et de structuration, tout en consolidant son rôle comme acteur majeur de la tradition orale en Abitibi-Témiscamingue.

Pour toute demande d'information, d'entrevue ou de commentaire en lien avec la nouvelle composition du conseil d'administration, les orientations du festival ou les projets à venir, les médias sont invités à communiquer avec Alexander Walosik, président du Festival de contes et légendes en Abitibi-Témiscamingue.